

BILLET DE BLOG 21 mai 2026

Tirer les leçons de la dépendance de l'agriculture européenne aux importations d'engrais

Auteurs

Aurélie Catallo

Directrice du programme Agriculture et Alimentation France

Elsa Régnier

Chargée de recherche, Politiques agricoles et budgétaires

Pierre-Marie Aubert

Directeur du programme Politiques agricoles et alimentaires

🕒 Temps de lecture: 7 min



La Commission européenne a publié mardi 19 mai son [plan d'action engrais](#) qui vise à pallier les problèmes de disponibilité et de coût des engrais sur le sol européen. Cette communication intervient dans un contexte de hausse du prix des engrais, notamment provoquée par la fermeture du détroit d'Ormuz, mettant une fois de plus en lumière la vulnérabilité du secteur agricole européen face à des aléas de marché de plus en plus fréquents. Dans ce billet de blog, nous revenons sur les risques soulevés par ces dépendances stratégiques et identifions deux leviers pour réduire la vulnérabilité des agriculteurs européens. Afin de soutenir leur

déploiement, l'Iddri met en parallèle quatre recommandations politiques en débat dans ce *Document de propositions* ([Iddri, 2026](#)).

Le blocage du détroit d'Ormuz : un incident suffisant pour déstabiliser l'économie agricole européenne

L'Union européenne (UE) consomme chaque année environ 10 millions de tonnes d'engrais azotés de synthèse, dont près de la moitié est importée. L'autre moitié est produite à base d'intrants eux-mêmes largement importés (ammoniac ou gaz naturel). Sa dépendance directe aux ressources transitant par le détroit d'Ormuz est cependant limitée : elle importe les engrais azotés principalement de Russie, d'Égypte et d'Algérie, et le gaz naturel depuis la Norvège, les États-Unis et l'Algérie. Malgré cela, le blocage du détroit contribue à une hausse du prix des engrais azotés, qui touche de plein fouet les agriculteurs européens : le prix des engrais a [augmenté](#) de 37,5 % sur le marché commun, passant de 400 € la tonne en janvier 2026 à 550 € en avril de la même année. Certaines formes d'engrais azotés ont connu une [augmentation plus marquée encore](#), comme l'urée (de 540 €/t en début d'année à 822 €/t en mai 2026).

On est certes loin des prix atteints en 2022 lors du déclenchement de la guerre en Ukraine, où les engrais azotés avaient franchi la barre des 1 200€/t – l'UE importait alors près de la moitié de ses volumes d'engrais depuis la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine. Mais dans un contexte où les [achats d'engrais](#) représentent en moyenne 16 % des charges d'exploitation des céréaliers européens, une hausse de plus d'un tiers du prix des engrais en 2026 constitue un choc économique majeur : la [marge des céréaliers français](#), par exemple, pourrait ainsi être divisée par deux en 2026 en raison de l'augmentation du prix des engrais.

Un système alimentaire marqué par des dépendances multiples

Les engrais minéraux sont une composante essentielle du système agricole européen actuel : ils permettent d'assurer des rendements élevés, garants de la productivité physique des fermes et, partant, de leur compétitivité sur des marchés de plus en plus concurrentiels. Ils sont également clés pour assurer la conformité des productions végétales aux standards des industries agro-alimentaires. La faible auto-suffisance de l'UE en engrais azotés de synthèse constitue à ce titre une véritable dépendance stratégique.

La situation est encore plus critique pour d'autres engrais minéraux (potassiques et phosphatés), ainsi que pour les protéines végétales (principalement sous forme de soja) et les acides aminés utilisés en alimentation animale. D'autres intrants, eux aussi largement importés, alimentent potentiellement la vulnérabilité du secteur : vitamines et vaccins pour l'élevage, produits phytosanitaires, semences, ou encore carburant. Si la [Vision pour l'agriculture et l'alimentation](#) publiée en 2025 par la Commission européenne identifie bien ces dépendances, les chemins pour les réduire sont encore peu clairs et, surtout, peu discutés.

La circularité et la diversification : deux leviers pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles

Pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles face à ces dépendances, deux leviers clés font consensus : l'accroissement de la diversité des productions, en particulier des cultures ; et un plus grand degré de circularité, en particulier dans la gestion des nutriments. La diversification favorise, entre autres, une meilleure répartition du risque

grâce à un portefeuille de production plus varié, une plus grande autonomie de l'UE dans des secteurs critiques et, lorsqu'elle permet le développement des plantes fixatrices d'azote (comme les légumineuses), un moindre recours aux engrais azotés. Quant à la circularité, elle vise à recycler au maximum les éléments nutritifs présents dans le système alimentaire à travers une meilleure valorisation des différents « co-produits » potentiellement riches en matières fertilisantes (effluents d'élevage, déchets organiques), contribuant ainsi simultanément à une baisse des pertes et une réduction des besoins en engrais importés.

Accroître la circularité et la diversité du système alimentaire ne dépend cependant pas de la seule initiative des agriculteurs. Elle suppose une réorganisation importante des filières. Bien que complexes, de tels changements sont indispensables pour diminuer structurellement la vulnérabilité de l'agriculture européenne à une diversité d'aléas, auxquels le secteur est très sensible, mais bien souvent impuissant. En outre, une telle dynamique apporterait, d'un côté, davantage de stabilité et de prévisibilité au revenu des agriculteurs et, d'un autre côté, une contribution significative à la nécessaire transition environnementale de l'agriculture européenne.

Deux leviers qui agissent également sur les volets environnemental et économique

Sur le plan environnemental, la circularité et la diversification présentent un potentiel important. Une plus grande diversité dans les rotations réduit par exemple le besoin de recourir aux pesticides, favorisant le retour de la biodiversité ; les économies d'engrais azotés permettent de réduire les émissions d'ammoniac, donc d'améliorer la qualité de l'air, mais aussi celles de protoxyde d'azote, un puissant gaz à effet de serre.

Pour autant, peu d'agriculteurs et d'industriels voient aujourd'hui la diversification et la circularité des systèmes comme une approche intéressante économiquement. En cause notamment : une hausse des coûts de production liée à la complexification du travail, à la potentielle baisse des rendements, des débouchés peu structurés, etc. Ces approches ne deviennent des stratégies de gestion des risques économiquement pertinentes que lorsque le système subit trop d'aléas pour assurer la sécurité et la prévisibilité du revenu agricole. Elles supposent néanmoins toujours une prise de risque de la part des agriculteurs et des autres acteurs des filières, et des investissements parfois coûteux. L'action publique est alors nécessaire pour offrir un soutien économique et accompagner la structuration des filières.

Améliorer la gestion des risques et des crises dans le CFP et la PAC post 2027

Les acteurs européens et nationaux négocient actuellement le cadre financier pluriannuel (CFP) et la politique agricole commune (PAC) qui seront en vigueur de 2028 à 2034. La présidence chypriote a fait de la gestion des risques et des crises un axe prioritaire de sa mandature¹, tout comme la Commission européenne. Pour autant, les solutions proposées² ne s'attaquent pas directement à la résorption des dépendances stratégiques de l'UE. Plutôt que de privilégier une réduction de l'exposition des exploitations agricoles et des États membres aux aléas ou à en réduire la vulnérabilité dans une démarche préventive, les propositions législatives pour la période 2028-2034 mettent surtout l'accent sur la gestion *ex post* des risques.

C'est pourquoi l'Iddri propose quatre recommandations (Iddri, 2026) visant à améliorer le volet préventif de l'architecture de gestion des risques et des crises du CFP et de la PAC post-2027, mettant l'accent sur l'activation des deux leviers de la diversification et de la circularité.

1

Chypre occupe la présidence tournante du Conseil de l’UE de janvier à juin 2026.

2

Pour un décryptage des propositions de la Commission européenne pour le CFP et la PAC post 2027, voir : Régnier, E., Catallo, A., & Aubert, P.-M. (2025). *Cadre financier européen 2028-2034?: Les enjeux clés pour le secteur agricole* (Décryptage No. 5). Iddri.